

N° 26 06A 29

Rapporteur : Tony LEPRÊTRE

ATTRACTIVITÉ

Chantier porte de Rouen

Accueil 6 jeunes + 2 animateurs fécampois

. Convention – Signature – Autorisation

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 27

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Ghislain PORET, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Alyssia LEBESNE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Faïza ANBAR, Dominique BELLENGER, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 2

Céline PROUST à Franck GROUSSARD, Vincent GORAGUER à Marion HAUGUEL.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0

ABSENT(E)S : 0

Votants : 29

Secrétaire de séance :

Laurence VAUSSY



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

La commune accueille chaque été un groupe de jeunes fécampois sur le chantier de la porte de Rouen. Sur le site, ces jeunes sont encadrés par deux animateurs du groupe, et participent à toutes les activités proposées : débroussaillage, taille et pose de pierre, maçonnerie.

Cet accueil est proposé sur une semaine, en matinée, tandis que les après-midis sont réservés à d'autres activités organisées par les animateurs, dont des visites du patrimoine d'Harfleur et des environs.

Le groupe de Fécamp est bien intégré à l'équipe locale et l'ensemble mène une action efficace pour l'avancement de la restauration du site.

Dans le cadre de ce partenariat, les bénévoles d'Harfleur sont invités régulièrement par la Ville de Fécamp pour une découverte du patrimoine et de la culture de cette ville.

Suite à une demande renouvelée de la ville de Fécamp pour l'été 2026, la Municipalité d'Harfleur envisage de reconduire l'opération en accueillant, du 6 au 10 juillet, six jeunes bénévoles encadrés par deux animateurs de cette ville.

Sur le site de la porte de Rouen, ces jeunes bénévoles seront intégrés aux autres participants du chantier, sous la conduite du responsable de l'opération et participeront à toutes les activités de restauration de la Porte aux Cerfs et du pont dormant, ouvrages édifiés en 1399 sous l'égide de Charles VI roi de France.

Les animateurs de la ville de Fécamp seront associés à l'équipe d'encadrement du chantier afin de mieux transmettre les consignes essentielles au bon déroulement des activités, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal, dans le cadre du programme 2026 des travaux de restauration de la porte de Rouen,

- **autorise la signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Fécamp concernant l'accueil de six jeunes et deux animateurs fécampois pour la période du 6 au 10 juillet 2026.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 29

Contre : 0

**Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués
Pour extrait certifié conforme**

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.